

Décision

Générale

colonial

Décision n° 384 08/04/1949

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 avril 1949

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1949

Date du numéro
1 avril 1949

TEXTE INTÉGRAL

Barka Waïss, est engagé en qualité de cuisinier à l'hôtel du Gouvernement au salaire mensuel de trois mille six cent soixante-douze francs (3.672 francs). L'intéressé aura droit, en outre, à l'indemnité de cherté de vie et aux indemnités pour charges de famille, le cas échéant, en application des textes en vigueur. La présente décision aura effet pour compter du 17 mars 1949.